

Présents :

Noëlle Brault, Brigitte Sapin, Muriel Maurice, Pascal Bobin (PPE), Sophie Seguin (adjointe au maire de Dissay - Education, Jeunesse & Solidarités), Christine Royer (élue Dissay), Jean-François Germon (conseiller municipal Dissay), Guy Davignon (adjoint au maire de Jaunay-Marigny - vie économique, commerce, artisanat et emploi), Océane Jégat (Animatrice TZCLD), Dalida Khachan (Chargé de projet CAPEE).

Excusés :

Yannis Brissonnet, Fabrice Vouhé, Nadia Benchernine, (PPE), Odile Urvois (conseillère municipale), Jérôme Neveux (maire de Jaunay-Marigny), Monique Bernard (conseillère municipale Jaunay-Marigny), Michel François (maire de Dissay), Nadège Rocca (CCAS Dissay), M Berthelot (directeur Pôle Emploi Futuroscope), Mme Thibaudeau (assistante sociale), Stéphanie ARNOUX (Conseillère en insertion MLI).

3ème étape de la définition de la privation d'emploi

Un rappel des situations rentrant dans le cadre TZCLD / hors cadre TZCLD / situations particulières / limites a été fait.

Pour chaque situation particulière, l'objectif était de lister par groupe de pairs les arguments favorables/défavorables à inclure la situation dans les critères d'accès au projet et faire une proposition.

BILAN DE LA MISE EN COMMUN (1ère partie – suite et fin)

Personne sur le territoire mais Sans Domicile Fixe	POUR
	<ul style="list-style-type: none">- Ont besoin- Permet de retrouver une stabilité, le lien social- Travail = logement- Avoir un suivi social (être orientée par un service social)- Il faudrait qu'ils aient une domiciliation sur le territoire (attestation d'hébergement, CCAS)
	CONTRE
	<ul style="list-style-type: none">- Ne peuvent pas justifier d'une domiciliation
Proposition : Ok si domiciliation sur le territoire depuis plus de 6 mois	
Jeunes de 16 à 18 ans	POUR
	<ul style="list-style-type: none">- Formation d'apprentissage- Possible en dehors de l'apprentissage- Difficile de trouver un premier emploi- Première expérience dans un cadre sécurisant- Plusieurs activités possibles- Ok pour les mineurs émancipés

	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile pour un jeune de se projeter
	<p style="text-align: center;">CONTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 16 à 17 ans n'ont pas 1 an de privation d'emploi - L'EBE n'est pas la première option pour un jeune (d'autres actions à mettre en place avant) - Réduire le temps à 6 mois ?
<p>Pas de consensus sur cette situation Une proposition est faite de réduire le temps de privation d'emploi à 6 mois</p>	
<p>CDI précaire, CDD court et/ou précaire, Intérim Personne ayant un emploi ne lui permettant pas de vivre</p>	<p style="text-align: center;">POUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre de mieux répondre aux besoins des personnes - Avoir de meilleurs revenus - La situation doit être subie - il faudrait hiérarchiser selon les demandes et aussi suivant les appétences
	<p style="text-align: center;">CONTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus facile de trouver du travail quand on en a déjà un - Sont déjà employables
<p>Proposition : Ok si ces deux critères sont respectés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 900h annuelles maximum - Moitié d'un SMIC annualisé <p>Proposition concernant les CDDI : on peut intégrer un emploi en CDDI sans compromettre sa place dans l'EBE</p>	
<p>Aidants familiaux</p>	<p style="text-align: center;">POUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longue période non-professionnelle, peu voire pas valorisée - Permettrait une reconnaissance des compétences - Adaptabilité
	<p style="text-align: center;">CONTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en cause du statut ?
<p>Pas de proposition pour l'instant car pas assez d'information sur le statut</p>	
<p>Situation personnelle handicapante</p>	<p style="text-align: center;">POUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail est adapté - Revaloriser l'estime de soi - Le projet s'adapte aux situations familiales, de mobilité, aux horaires,...
	<p style="text-align: center;">CONTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sauf si incapacité totale
<p>Proposition : ce projet a déjà pour objectif de s'adapter aux situations personnelles pour favoriser un</p>	

retour à l'emploi

Personne sortant de prison	POUR <ul style="list-style-type: none">- On n'a pas à juger d'où vient la personne- Facteur de réintégration- On peut adapter le travail en fonction du suivi par le SPIP
	CONTRE <ul style="list-style-type: none">- Pas domicilié forcément depuis 6 mois

Proposition : Mêmes critères que pour les autres personnes privées d'emploi

Etudiant qui ne trouve pas de travail après ses études	POUR <ul style="list-style-type: none">- Si un an de recherche d'emploi- Aucune ressource ?- Peut-être un tremplin- Pas droit au RSA
	CONTRE <ul style="list-style-type: none">- N'a pas un an de chômage

Proposition : Mêmes critères que pour les autres personnes privées d'emploi

Personne retraitée pour un complément de revenus	POUR <ul style="list-style-type: none">- A étudier au cas par cas- Permettrait de mieux vivre, avoir de meilleurs revenus
	CONTRE <ul style="list-style-type: none">- Ils ne sont pas privés d'emploi- Ont déjà un revenu- Est-ce légal ?

Proposition : les personnes retraitées ne sont pas prioritaires mais peuvent intégrer le projet quand l'exhaustivité sera atteinte et que les personnes remplissent ces deux critères :

- Les revenus ne doivent pas dépasser le smic
- La personne ne doit pas avoir plus de 70 ans

Ces propositions seront faites au Comité Local pour l'Emploi pour validation.

Prochaine commission Mobilisation en Emploi :

Mardi 14 Juin

De 9h à 11h

A la Mairie de Jaunay-Marigny